

Décision

Générale

colonial

Décision n° 112 accordant un congé de convalescence d'un mois à Yacin Aboubaker.

n° 112

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 1 du 31/01/1949

Date de publication
24 janvier 1949

Date du numéro
31 janvier 1949

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable a la colonie par décret du 18 juin 1884

Vules arrêtés n° 236 du 15 mars 1945 et 116 du 8 février 1947 relatifs à l'Organisation et au recrutement du personnel auxiliaire autochtone de la Côte française des Somalis

Vule certificat de visite n° 1 délivré par le Conseil de santé en date du 11 janvier 1949

Sur proposition dn cbef du service de santé.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Un congé de convalescence d'un mois à solde entière, pour en jouir à Diré-Daoua (Ethiopie), est accordé à Yacin Aboubaker, commis administratif, 18° échelon, au service de l'enregistrement. Art. 2. — La présente décision, qui aura effet pour compter de la date de sa parution, sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Pour le Gouverneur et par délégation :Le Secrétaire général,R. CHAMBOREDON.